

Communication de la House of Automobile sur le vote du Parlement Européen

« Après la décision d'interdire les moteurs thermiques il faut redoubler les efforts en matière d'infrastructure de charge »

Lors de sa séance d'hier, le Parlement Européen a adopté l'interdiction complète de la vente de nouveaux véhicules émettant du CO2 à partir de 2035. Bien que les Etats membres doivent encore donner leur aval, un retour en arrière semble peu probable.

Cette interdiction de facto de toute vente de nouvelle voiture et camionnette à moteur thermique a été décidée dans le cadre des efforts ciblant une neutralité carbone absolue de l'Europe pour 2050.

La House of Automobile soutient toutes les initiatives ayant comme objectif la lutte contre le changement climatique et la pollution.

Maintenant que ces décisions ont été prises, nous appelons à ce que les mesures qui doivent encadrer la mise en application de cette stratégie au niveau national soient abordées avec une urgence certaine. Il faut assurer que l'infrastructure de charge soit rapidement et significativement renforcée sur tout le territoire et ceci non seulement pour les bornes publiques, mais surtout pour les bornes privées et professionnelles. Des investissements très significatifs et un programme de soutien seront nécessaires tant au Luxembourg, que dans les autres pays de l'Union Européenne.

Sachant que les véhicules électriques sont plus cher que des thermiques comparables, il faut garantir que la mobilité propre ne soit pas réservée à une population à revenus plus aisés, mettant à l'écart la partie de la population ayant des revenus plus modestes. Les aides étatiques pour l'acquisition d'un véhicule propre doivent s'inscrire dans la durée.

HOA - 09.6.2022

La House of Automobile est le regroupement des trois fédérations et associations représentatives du secteur automobile au Luxembourg :

- *FEDAMO représente les 170 garages, concessions et réparateurs d'automobiles et de motos du Grand-Duché, occupant plus que 5200 salariés,*
- *Mobiz, regroupe les sociétés de leasing et de location automobile actives tant au niveau des sociétés que des particuliers. Ensemble, les membres de mobiz gèrent un parc total de plus de 45.000 voitures et véhicule utilitaires légers, ils représentent près de 50% des nouvelles immatriculations chaque année.*
- *Febiac, représentant officiel des constructeurs et importateurs automobiles au Luxembourg, voitures particulières, camionnettes, poids lourds et motos et représentant du Luxembourg au sein de l'ACEA (Association européenne des constructeurs automobiles).*

Notre mission consiste à promouvoir le secteur automobile, défendre les intérêts de nos membres et mettre notre expertise à disposition des acteurs économiques et politiques dans le but de pouvoir accompagner de façon proactive les évolutions importantes de notre marché.